

connaître le moment précis où le contrat de forme ; quel est ce moment.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

du 28 janvier au 4^{er} février 1867 inclus.

29 janvier. — Narcisse Gaby, 79 ans, journalier, veuf de Catherine Duhem, à l'hospice des Petites-Sœurs; François Grimprez, 38 ans, commis, célibataire, à l'hôpital; Henri Petit, 46 ans, tisserand, époux de Justine Masurel, à l'hôpital.

30 janvier. — Marie Gréteur, 39 ans, ménagère, épouse de Florimond Christian, quai du Canal.

31 janvier. — Amélie Castel, 60 ans, journalière, épouse de Ferdinand Malfait, à l'hôpital.

1^{er} février. — Marie Hennion, 40 ans, sans profession, épouse de Casimir Olivier, rue Notre-Dame.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX

Bulletin de la Séance du 3 février

Sommes versées par 121 déposants dont 14 nouveaux 13,612
28 demandes en remboursem. 6,673 61
Les opérations du mois de février sont suivies par MM. Achille Wuibaux et François Ernoul, directeurs.

THÉÂTRE DE ROUBAIX.

Jeudi 7 février à 7 heures 1/4.

MAISON NEUVE.

LE PETIT FILS.

FAITS DIVERS

L'augmentation du prix du pain en diverses localités ayant été jugée hors de proportion avec le cours des grains et des farines, les maires ont rétabli ou menacé de rétablir la taxe officielle. Ainsi, l'Union nous apprend qu'à Neubourg (Eure), le maire vient de rétablir la taxe officielle du pain. A Tulle (Corrèze), la ville était fort émue par suite d'une augmentation subite de 10 c. par kilogramme de pain. Cette augmentation ne paraissant pas justifiée aux yeux du maire de cette ville, il a fait prévenir les boulangers de son intention de rétablir la taxe officielle pour le cas où ils persisteraient à vendre le pain à un prix exagéré. La plupart d'entre eux ont cédé, et bien leur en a pris.

Parmi les merveilles que les sciences, les arts, les industries du 19^e siècle accumulent au Champ de Mars, l'art égyptien occupera un rang exceptionnel. Le vice-roi a eu le bon esprit de comprendre qu'au point de vue de l'industrie proprement dite, il ne fallait pas songer à entrer en lice avec les vieilles réputations manufacturières de la France, de l'Angleterre et l'Allemagne; il s'est donc rejeté sur le domaine des arts. Les Parisiens et les visiteurs étrangers pourront embrasser, dans toute son étendue, l'histoire de l'art égyptien grâce au fameux musée de Boulak que le vice-roi installe au Champ de Mars, ce musée sans pareil et qui, autant qu'on peut estimer de semblables choses qui n'ont pas de prix, représenterait une bagatelle de 1800 millions. La partie française de l'Exposition est déjà fort avancée; on peut y voir fonctionner une scierie mécanique de Perrin.

Dans l'île de Billancourt, consacrée aux produits et aux industries agricoles, il y aura une Exposition de tous les vins du monde. Pendant le cours de l'Exposition et le soir, un bateau-concert pavaisé et émaillé de lanternes vénitienues fera tout le tour de l'île.

— On lit dans le *Moniteur* :

La commission instituée pour la répartition des souscriptions en faveur des inondés s'est réunie le 25 janvier, sous la présidence de M. de Forcade la Roquette, ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics.

Le montant total des souscriptions s'élevait, à cette date, à 5,240,345 fr. 99 c.

La commission a réparti entre les départements inondés, conformément aux bases indiquées dans le rapport inséré au *Moniteur* du 20 décembre 1866, une somme de 1,073,405 fr. 11 c., qui ajoutée aux répartitions précédemment effectuées, porte à 5,021,660 fr. 11 c. le montant total des fonds distribués.

— Voici quelle est la population des quatre grandes villes de la Belgique :

Bruxelles, 190,000 habitants; Gand, 126,000; Anvers, 124,000, et Louvain, 105,000.

Dans ces quatre villes réunies, les décès ont été, en 1866, un chiffre de 26,632. Les naissances ont été de 17,587. Il y a donc eu un excédent de 9,145 décès sur les naissances.

Ajoutons que ces résultats sont dus à l'épidémie cholérique de l'année dernière, et cela est si vrai, que Gand, qui a été le plus rudement éprouvé, est aussi la ville où les décès l'emportent le plus sur les naissances.

— Une dépêche de Lisbonne annonce que le chevalier de Saint-Georges, ministre plénipotentiaire de France au Brésil, est mort à Rio-Janeiro le 4 janvier, d'une affection intestinale. M. de St.-Georges avait été directeur de l'imprimerie impériale.

— Un membre de l'Académie de statistique a fait hommage à cette société d'un épi de froment rameux et barbu, prove-

nant d'un semis de grains trouvés dans le sarcophage d'une momie égyptienne.

L'échantillon de ce blé a donc au moins deux mille ans, car on pourrait prendre pour date le règne de Sésostri, et alors l'épi de froment proviendrait de grains semés il y a environ quatre mille trois cent soixante-dix ans.

— Un médecin, le docteur Klob, vient de faire une découverte très-remarquable, par suite de ses observations sur divers cas de choléra. Il a découvert, dans les déjections des cholériques, des champignons microscopiques, qui formeraient la base du mal et par lesquels le fléau se propagerait. On sait avec quelle rapidité les champignons se multiplient.

— Il y a eu à New-York, dans le courant de l'année 1866, 33 assassinats, 61 suicides, 36 infanticides, 237 décès par immersion, 24 par suite d'incendie, 8 par explosion de kérosine, 235 par coups de soleil, 46 par accidents de chemins de fer à vapeur, 24 occasionnés par des voitures ordinaires, etc. Ces chiffres sont fournis par les archives du bureau du coroner.

— A la suite d'une inspection qui a eu lieu dernièrement dans certains établissements de New-York, soupçonnés de frauder les droits du gouvernement, on a fait de singulières découvertes sur les liqueurs qui sont débitées dans cette ville. Il a été constaté qu'une de ces maisons débitait en immenses quantités une liqueur composée des ingrédients dont suit l'énumération: A quarante gallons de whisky commun, ajoutez trente gallons d'eau, cinq gallons de teinture de poivre de Guinée, deux onces d'éther acétique, un gallon et demi de thé fort, et trois onces de charbon en poudre. Ce dernier sans doute pour clarifier la mixture. Cette incroyable liqueur se vendait 10 et 15 cents (30 et 75 centimes le verre).

Le *Moniteur* publie l'arrêté suivant, émané du ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics :

« Le typhus contagieux des bêtes à cornes venant de se manifester dans la Prusse rhénane, le ministre de l'Agriculture, du commerce et des travaux publics a pris un arrêté pour interdire l'entrée ou le transit en France des animaux de l'ordre des ruminants et de leurs produits, ou débris frais, provenant de la Prusse et de la Bavière rhénanes. »

— On écrit de Naples, le 21 janvier, au *Moniteur* :

« On a reçu à Naples les nouvelles suivantes du tremblement de terre qui s'est produit à Messine dans la soirée du 19 janvier. Ce phénomène, quoique très-ordinaire en Sicile et notamment à Messine, plus rapprochée de trois volcans, l'Etna, le Stromboli et le Vulcano, est particulièrement remarquable par les rapports qu'il peut avoir avec ceux qui, dans les premiers jours du mois, se sont fait sentir dans les bourgs et les villages du pied de l'Atlas en Algérie. »

« La secousse, qui s'est produite du sud au nord et qui a duré environ 15 secondes, a mis toute la ville en émoi. Nombre de gens effrayés ont, comme d'habitude, abandonné leurs maisons pour se réfugier sur les places et dans les rues; la ville n'a, du reste, éprouvé aucun dommage. Le tremblement de terre a eu lieu par un temps clair, le thermomètre marquant 12° Réaumur, et le baromètre étant à 27 pouces 1/2 environ. »

« La mer était calme, bien que le vent de *sirocco* soufflât depuis deux jours. Tout du reste annonçait une reprise prochaine du mauvais temps. En effet, une véritable tempête s'est de nouveau déclarée, et de nombreux sinistres maritimes sont déjà signalés. Les services des paquebots-poste sont partout en retard, sinon interrompus. Le mois de janvier tout entier a été désastreux pour la navigation : dans les journées du 15 et du 16 plus de trente navires ont été avariés et plusieurs coulés dans le port même de Naples; un certain nombre de marins ont péri. La même tempête a détruit sur la plage de Brancalione, en Calabre, le navire à vapeur français la *Seine*, naufragé sur ce point en 1865, et qu'une compagnie de Marseille était parvenue à retirer des écueils et à remettre à flot. »

— Un jeune commis est depuis quatre ans chez un commissionnaire en marchandises, qui opère avec l'Espagne. Ce dernier a une nièce, élevée au-delà des Pyrénées et depuis quelques années orpheline. Elle n'est pas précisément jolie, malgré son type accentué, mais elle est intelligente. On ne prêtait pas grande attention à elle cet hiver dans les bals où elle se faisait conduire avec une sorte d'obscure paille ennuyaient fort ! Elle dansait peu, mais regardait et écoutait beaucoup. — La vérité est de dire que, si elle ne dansait presque pas, c'est que les invitations ne lui venaient que lorsqu'il ne restait plus de jolis visages innocents. Alors notre commis se hasardait à l'inviter. — C'est ainsi qu'ils nouèrent et resserrèrent leur connaissance. Nous abrégions ce récit pour sauter vite au dénouement.

Il y a une quinzaine de jours, le jeune commis obtint de la demoiselle la permission de demander sa main à l'oncle commissionnaire. Celui-ci, surpris, fit un accueil très froid à l'ouverture; il se rendit enfin, mais seulement après de longues conférences avec sa nièce.

Tout s'arrangea et le mariage eut lieu la semaine dernière, Lundi, en déjeunant, la jeune femme dit à son mari qui se montrait chagrin d'être obligé de retourner à son bureau alors qu'il faisait si beau clair de lune... de miel :

— Eh bien ! n'y allez pas... n'y allez plus !

— N'y plus aller ! ma chère amie, cela est facile à dire...

— Mais... à faire aussi !

— Comment cela ?

— Rien n'est plus simple : j'ai six cent mille francs de fortune !

— Vous plaisantez ?

— Nullement. Mon oncle seul le savait, et il se gardait bien de le dire ! Je voulais choisir un bon cœur du sein de ma modeste situation.

C'est fait ; m'en voulez-vous mon petit mari ?

La réponse se devine : ce dut être un bon baiser essayant une lame de bonheur.

Un office matrimonial, établi à Paris, l'office N... adressé à la plupart des hommes d'affaires de l'arrondissement d'Avesnes, dit l'*Observateur* de cette ville, une circulaire dont un passage mérite une reproduction textuelle :

« J'ai la conviction, M..., que dans vos parages et dans vos relations, vous connaissez ou vous connaîtrez quelque un placé dans l'embarras de ne pouvoir contracter, ou faire contracter, un mariage assorti c'est-à-dire de son goût ou selon ses justes prétentions ; aussi ai-je le plaisir de vous donner ci-après un aperçu des partis sérieux et actuels dont j'ai l'honneur d'être l'intermédiaire. »

1^o Un prince français, bien connu dans le monde par ses mœurs simples et irréprochables, physionomie agréable, 34 ans, et de 800,000 francs à un million de fortune.

2^o Un magistrat : 35 ans et 150,000 francs de fortune.

3^o Plusieurs médecins de 25 à 35 ans et de 30 à 60,000 francs

4^o Plusieurs négociants de 25 à 45 ans et de 20 à 30,000 francs de fortune.

5^o Quelques rentiers de 40 à 50 ans et de 30 à 100,000 francs de fortune.

— On écrit de Montfaucon (Haute-Loire) : « De mémoire d'homme on avait vu autant de neige; aussi, sans le zèle infatigable de nos compatriotes, que de victime n'aurions nous pas à regretter ! »

« Jeudi de la semaine dernière, nous avions en rase campagne 90 centimètres de neige. »

« Toutes les routes étaient interceptées et plusieurs maisons couvertes. »

« Un courageux voyageur est venu annoncer à Montfaucon qu'à trois kilomètres de la ville, sur la route de Saint-Bonnet-le-Froid, une famille mourait de faim et de froid. Le père et la mère étaient au lit, malades de la fièvre. »

« Aussitôt une caravane de jeunes gens vigoureux s'organisa et part, chargés d'aliments et de matières combustibles, pour porter secours à ces malheureux. Tout le monde aurait voulu le suivre. »

« Depuis le départ jusqu'à l'arrivée de cette expédition et pour guider sa marche, les cloches ont sonné à toute volée. Elle a pu accomplir heureusement sa périlleuse mission. »

« Le retour s'est effectué sans accident. »

« On signale la perte d'un trop hardi voyageur qui a été étouffé dans la tourmente qu'il avait voulu braver. »

(*Courrier de Lyon*).

AVIS A NOS LECTEURS.

UNE PRIME EXTRAORDINAIRE.

Le *Journal des Familles* n'a plus besoin d'éloges. Il a pris un rang qu'aucune feuille du genre ne saurait lui disputer. La presse entière est unanime à ce sujet.

La devise du *Journal des Familles* est : *Élever le cœur, fortifier l'esprit*. Son titre et sa devise disent assez quel est le genre de sa rédaction. Il paraît deux fois par mois en belles livraisons contenant la matière de 100 pages ordinaires de texte.

Ce journal vient encore d'accroître son immense popularité en offrant à ses abonnés une prime extraordinaire de dix volumes à choisir dans une collection de 200 volumes dont plusieurs ont plus de 500 pages in-8^o, et les moindres 64 pages.

Le *Journal des Familles* a trois éditions dont voici le prix :

Édition ordinaire avec gravures dans le texte : un an, 4 fr. 20.

Édition spéciale avec gravures dans le texte et en dehors du texte : un an, 5 fr. 20.

Grande édition avec gravures dans le texte, en dehors du texte et gravures de salon : un an, 7 fr. 20.

Quelle que soit l'édition à laquelle on souscrit, on a droit à la prime gratuite de dix volumes. Aussitôt après la réception, il est adressé aux abonnés une liste des 200 volumes parmi lesquels ils en ont dix à choisir. Leur choix fait, les dix volumes leur sont adressés dans les 48 heures.

Adressez les abonnements en bons de poste à M. MARILLIER, rue du Sentier, 9, à Paris. (On peut aussi envoyer des timbres-postes avec 20 centimes en plus pour le change).

6693

Lots en espèces (à la Banque de France).

TIRAGE 28 FEVRIER

de la plus Grande loterie, — la loterie des ENFANS PAUVRES

Tirage public à l'Hôtel de Ville.

Lots nombreux. Gros lot 150,000 francs.

50000 FRANCS POUR 25

Pour recevoir, par retour du courrier, VINGT billets assortis (Grandes Loteries), adresser (mandat-poste ou timbres-poste

cinq francs au directeur du Bureau-Exactitude, 68, rue Rivoli, Paris.

A gagner, 554 lots et 3 gros lots de

100000 — 100000 et 150000

On peut donc gagner 330,000 francs.

COMMERCE

Havre, 4 février.

Cotons.—Nous ouvrons ce matin avec beaucoup de calme; il ne se faisait que de petits lots en disponible à prix assez irréguliers, mais généralement faibles. Cette faiblesse s'est traduite l'après midi par une baisse assez générale de 2 fr. 50 et peut-être même plus pour les désignations au-dessus du bon ordinaire.

Le terme se laissait à 162 fr. 50 pour Louisiane sur le mois d'avril; le livrable était en baisse et négligé à 2 fr. 50 de réduction sur les derniers prix payés.

En ce qui concerne le disponible, les vendeurs écoulant volontiers, nous avons eu, en somme, une assez bonne journée d'affaires et le total des ventes allait à 1,285 b., dont 200 b. à terme et à livrer.

Londres, lundi.

New-York, 2 février, soir (par câble). — Coton : Les recettes télégraphiques de la semaine, d'après dépêches du Sud, s'élevaient à 82,000 b.

Il a été exporté, pendant le même temps 37,000 b. pour l'Angleterre et 5,000 b. pour France.

Les exportations totales depuis le commencement de la campagne comprennent 395,000 b. pour l'Angleterre et 71,000 b. pour le continent.

Les recettes totales, depuis le commencement de la campagne s'élevaient à 4,101,000 b et le stock actuel dans tous les ports est de 590,000 b.

Le middling Upland est coté ici 33 c. faible; à New-Orléans, on cote le Liverpool middling 32 c.; à Mobile, dito, 31 c., marché faibles.

New-York, 1^{er} février, soir (par câble).

Coton : Middling Upland, 33 c. 1/2.

Change sur Londres, sterling, 108 5/8, or, 135 1/2.

Bonds américains (5 20 0/0 106 3/4; actions du chemin de fer de l'Illinois, 114; l'Elrie, 86 1/2.

New-York, 2 février (par câble).

Coton : On cote le middling Upland 33 c. Or, 136 1/2.

COURS DE LA BOURSE

Du 5 février 1867.

Cours de ce jour	Cours précédent
3%..... 69 45	— 3%..... 69 40
4%..... 99 50	— 4 1/2%..... 99 00

COMPAGNIE DES

Mines de Béthune

DÉPÔT DE

CHARBONS GRAS

A Roubaix, rue Latérale, près la gare

du chemin de fer.

VENTE A L'HECTOLITRE

Mesure des fosses.

PRIX COURANTS.

GROS (l'hectolitre pesant 80 mis en voiture et rendu à domicile, pour la ville (octroi compris).

MOYEN (dit tout-venant) 1^{re} qual., 2 fr. 30 (l'hectolitre, mesure des fosses, mis en voiture et rendu à domicile pour la ville (octroi compris).

GROS 3 fr. 05 (l'hectolitre pesant 80 k pris au dépôt et mis en voiture pour la ville (octroi compris).

MOYEN (dit tout-venant) 1^{re} qual., 2 fr. 20 (l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la ville, (octroi compris).

GROS 3 fr. 00 (l'hecto/litre de pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne.

MOYEN (dit tout-venant) 1^{re} qual., 2 fr. 15 (l'hecto/litre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne.

Au comptant (sans escompte.)

N. B. La Compagnie des Mines de Béthune a l'honneur de faire remarquer à Messieurs les consommateurs qu'il existe à leur avantage une différence de prix entre l'hectolitre dit mesure des fosses et l'hectolitre ordinaire, mesure à ras.

Les droits d'octroi seront déduits sur les prix ci-dessus, pour les personnes ayant l'entrepôt.

S'adresser à M. Louis COURTRAY, représentant de la Compagnie; rue Pauvrière, 33 ou à un dépôt, rue Latérale près la gare du chemin de fer.

AVIS

M^{me} V^e Louis Ferraille, rue Blanchemaille 60, a l'honneur d'informer le public qu'ayant acheté une forte partie de vins de Bordeaux, de l'année 1865, dont elle s'est fait adresser une certaine quantité dans

la prévision de la hausse et de l'augmentation sur les drois, et n'ayant pas d'emplacement assez vaste pour les déposer, elle les céderait au prix exceptionnel de 140 fr. les 228 litres.

Elle engage les amateurs à venir déguster sans retard, car la bonne qualité de ces vins les fera sans doute écouler promptement. 6659

ANNONCES

Ville de Tourcoing

rue de Gand, 10

VASTES MAGASINS

Une machine à vapeur de la force de 6 chevaux, 1 générateur de 8 chevaux, transmissions et tuyaux de chauffage, 6 métiers à retordre, une bobineuse, 60 métiers à la Jacquart pour meubles, reps et popeline.

A LOUER

S'adresser rue de Gand, n^o 10. Nota. — L'emplacement est assez grand pour y joindre un triage. 6679

GRANDS ET

VASTES TERRAINS

A VENDRE par lots

situés rue des Chaudronniers, en face de l'atelier de MM. Mazurel frères et du passage de M. Philippe Scamps, touchant dans le fond au boulevard projeté.

Ces terrains, par leur belle position au centre de la ville, offrent de grands avantages.

S'adresser pour les conditions rue de la Fosse-aux-Chênes, 22, ou à M^e DUCHANGE, notaire. 6679

Etude de M^e VALENDUCQ, notaire à Lennoy.

CAPITAUX A PLACER

moyennant sûretés hypothécaires. 177. 6685

AVIS

Aux personnes qui désirent placer des fonds sans courir aucuns risques.

Un propriétaire de terrains offre de faire bâtir, sur des terrains en plein centre et susceptibles d'une grande plus-value, des maisons d'une valeur de 6000 à 12,000 fr., dont il garantirait aux acquéreurs le loyer pendant dix ans aux taux de 6%. Réponse par lettre, au bureau du Journal, sous les initiales A. W. 131. 6680

TERRAIN A VENDRE

A vendre en détail, avec facilités de paiement, un terrain situé à l'Épeule et propre à bâtir.

S'adresser au bureau du Journal. 131 f. 6639

Magasin à céder

Magasin d'épicerie et mercerie bien achalandé, à céder à de bonnes conditions. S'adresser, rue Notre-Dame, 28. 131 f. 6630

A LOUER présentement

rue de l'Embranchement n^o 12, une superbe maison d'habitation à usage de rentier ou négociant.

A LOUER

à l'entrée de la rue Blanchemaille, n^o 52, près du chemin de fer, une habitation avec vastes magasins au rez-de-chaussée. S'adresser rue Fosse-aux-Chênes, 22. 7 n. 6649

Maisons à Vendre

A vendre à l'amiable 8 maisons situées au sentier de la Longue-Chemise. S'adresser à M^e COTTIGNY, notaire. 36 f. 6689

Maison à louer

Belle maison de rentier à louer, rue St-Antoine, 68.

Magasin à céder

A céder très-avantageusement un magasin de lingerie et mercerie bien achalandé. Prendre l'adresse au bureau du journal. 81. 6695

Filature à louer

A louer avec force motrice, chauffage et éclairage, une filature de laines, composée comme suit : deux assortiments de machines de préparations, quatre mille broches en métiers renvideurs et deux mille broches en métiers à la main. Le matériel est dans un excellent état. S'adresser au bureau du Journal. 131. 6640